

VOUS AVEZ ÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DE L'AME ET VOUS AVEZ PAYÉ VOTRE PASS NAVIGO ENTRE NOVEMBRE 2018 ET JUIN 2020? VOUS POUVEZ VOUS FAIRE REMBOURSER 75% ou 25% !

DEMANDER LE REMBOURSEMENT!



Votre demande doit être envoyée avant le 31/03/2021



Par mail à :

remboursementame@agencenavigo.fr

Par courrier à l'adresse suivante :

AGENCE SOLIDARITE TRANSPORT
Remboursement AME complémentaire
TSA 66908
95905 CERGY PONTOISE Cedex 9

Documents à envoyer

- Formulaire à télécharger sur le site Solidarité transport
- Copie des cartes AME entre novembre 2018 et juin 2020
- Copie du pass Navigo (côté photo)
- Ou copie du pass Navigo Découverte avec justificatifs d'achat des forfaits sur la période
- RIB (si vous en avez un ou celui d'une personne de confiance)

**LE COLLECTIF MOBILITE
POUR TOUS ET TOUTES!**